



ADRESSEZ VOTRE RÉPONSE A Alfred Wittich Soojarit
Président
DIE ANTWORT BITTE AN Büntacher 22
CH-5626 Hermetschwil-Staffeln
INDIRIZZARE LA RISPOSTA A Tel. +41 56 641 06 11
E-Mail: a.wittich@ffh.ch

Aux éleveurs des sections de la
FEDERATION FELINE
HELVETIQUE - FFH

Hermetschwil, 12.06.2016

Transferts de pedigrees de chats achetés à des éleveurs qui ne sont pas membres d'une section de la FFH, demandes de pedigrees pour chatons

Mesdames, Messieurs

Nous devons malheureusement toujours constater qu'une part non négligeable du travail de la secrétaire du LOH est improductive. Ceci est causé par des éleveurs qui remettent leurs formulaires de demande remplis de façon incorrecte ou incomplète et/ou qui lui demandent des renseignements par mails ou par téléphone au lieu de contacter les responsables de leur section.

Nous vous prions de faciliter le travail de notre nouvelle secrétaire du LOH, Mme Theres Habegger, qui prendra ses fonctions le 1er juillet 2016, en vous en tenant aux directives suivantes :

Transferts de pedigrees de chats achetés à des éleveurs qui ne sont pas membres d'une section de la FFH

Si vous avez acheté un chaton à un éleveur qui n'est pas membre d'une section de la FFH, envoyez son pedigree pour transfert, avec une attestation de paiement de la redevance, au représentant autorisé de votre section. Si vous avez la possibilité de scanner le pedigree, vous pouvez l'envoyer par e-mail comme document PDF avec l'attestation de paiement. Après examen des documents, votre section les transmettra au LOH pour traitement. Une attestation de transfert n'est plus nécessaire, mais veillez à ce que l'adresse de l'éleveur soit bien indiquée.

Les téléfaxes et les photos de téléphone mobile ne peuvent pas être traités.

Si l'envoi est effectué par la poste, ajoutez-y, s'il vous plaît, une enveloppe affranchie portant votre adresse pour le retour des documents.



Demandes de pedigrees pour chatons

Tous les formulaires nécessaires peuvent être téléchargés à partir du site Internet de la FFH, remplis directement sur votre PC et sauvegardés. N'oubliez pas d'inscrire le **numéro de microchip** du père et de la mère des chatons. Envoyez les formulaires correctement remplis au représentant autorisé de votre section. Une signature manuscrite n'est pas nécessaire, si les formulaires sont envoyés à partir de votre adresse e-mail ainsi que de celle de votre section. Si l'étalon est enregistré sous votre nom, vous n'avez pas besoin de remplir une attestation de saillie. Si le père des chatons n'est pas enregistré à la FFH mais chez un autre membre de la FIFé ou une association indépendante, envoyez une copie de son pedigree. Si l'attestation d'élevage d'un des deux parents n'est pas encore inscrit à la FFH, envoyez également cette attestation. Si les résultats des tests obligatoires de la FIFé pour certaines races ne sont pas encore inscrits au secrétariat du LOH, ajoutez des copies de ces résultats de tests.

Veillez envoyer tous les documents **en même temps** au représentant de votre section et **jamais** directement ou en CC à l'adresse du secrétariat du LOH. Les mails envoyés directement au secrétariat du LOH représentent toujours un travail supplémentaire. Les formulaires de transfert seront envoyés plus tard, lors de la vente des chatons. Une attestation vétérinaire de castration est nécessaire pour enregistrer un chaton castré.

Toute modification ou correction doit être effectuée au moyen d'un **nouveau formulaire de demande**.

Les annonces téléphoniques ne sont pas prises en considération.

Enregistrement d'attestation d'élevage, changements de titre, annonce de la castration ou du décès d'un chat

Ces annonces peuvent être faites directement par e-mail ou par courrier postal au secrétariat du LOH : sekretariat@ffh.ch.

Pour l'enregistrement d'un titre, envoyez les certificats d'exposition nécessaires directement au secrétariat du LOH, soit par e-mail, si vous pouvez les scanner, sinon par courrier postal, mais **sans le pedigree**. Vous recevrez un certificat de titre.

Un nouveau pedigree n'est établi que lorsque le chat a atteint le titre le plus élevé, c.-à-d. SC/SP. Le pedigree ne doit donc être envoyé qu'avec les CACS/CAPS.

Lors de corrections du pedigree, le pedigree à remplacer doit naturellement être envoyé par courrier postal.

La remise de chatons

L'éleveur est **toujours** dans l'obligation d'annoncer les nouveaux propriétaires à la FFH au moyen du formulaire de transfert. Le chaton doit être remis à son nouveau propriétaire avec son pedigree transféré ou alors le pedigree est envoyé au nouveau propriétaire

FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE
HELVETISCHER KATZENVERBAND
FEDERAZIONE FELINA ELVETICA

*SEULE RECONNUE EN SUISSE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE FÉLINE (FIFe)
VON DER FIFe ALS EINZIGER VERBAND DER SCHWEIZ ANERKANNT
L'UNICA RICONOSCIUTA IN SVIZZERA DALLA FEDERAZIONE INTERNAZIONALE FELINA (FIFe)*



immédiatement après son transfert. Ne remettez jamais un pedigree dans lequel l'acheteur ne figure pas en tant que nouveau propriétaire.

La remise du pedigree à l'acheteur seulement après la preuve d'une castration de l'animal n'est pas permise.

Veillez observer ce qui suit :

Pour autant que vous ne soyez pas équipé(e) de moyens de communication modernes, remplissez vos formulaires à la main de façon **bien lisible**.

Contrôlez la **qualité** de vos formulaires scannés avant leur envoi en les imprimant pour les tester.

Lors de paiements en ligne, veuillez toujours envoyer la justification de paiement, **un ordre de paiement n'est pas accepté comme justification !**

Les demandes de pedigrees qui ne peuvent pas être traitées seront renvoyées à la section de l'éleveur.

Si vous avez des questions ou si quelque chose n'est pas claire, adressez-vous toujours au **représentant de votre section**.

Nous espérons qu'avec votre aide, le changement au secrétariat du LOH se passera sans problème et que Mme Theres Habegger pourra travailler **pour vous** de manière expéditive et enthousiaste.

Je vous souhaite à tous beaucoup de succès avec votre élevage et de merveilleux chatons.

Alfred Wittich Soojarit

Président FFH